

# La Source Laurentienne



## Le Mot du Maire

*Chères Laurentiennes et Chers Laurentiens,*

*Les vendanges précoces ont modifié nos habitudes.*

*C'est peut-être pour cela que la rentrée est presque passée inaperçue.*

*Dans ce numéro de la Source Laurentienne, vous pourrez constater les activités toujours très nombreuses de nos associations locales et aussi les différents travaux effectués par les services techniques de la commune.*

*J'en profite pour les remercier et j'inclurai dans ces remerciements l'ensemble du personnel communal, Mairie, Ecole et Maison de Retraite pour leur sérieux et leur dévouement.*

*Vous pourrez aussi faire connaissance avec Pierre FERNANDEZ, le nouveau Policier Municipal.*

*Chères Laurentiennes et Chers Laurentiens, je vous souhaite de passer un agréable automne et vous donne rendez-vous pour les différentes manifestations à venir.*

*Votre Maire,  
François ANGLADE*



## Sommaire :

Loisirs & Découvertes .....	p. 2
Quelques travaux communaux en Cours .....	p. 3
Le coin du jardinier .....	p. 4
Amicale des Donneurs de Sang .....	p. 5
Centre de Sauvegarde LPO.....	p. 6
Médiathèque .....	p. 7
Épisodes Cévenoles .....	p. 8
Épisodes Cévenoles (suite) .....	p. 9
Journée du Patrimoine .....	p.10
Entre Laurentiens – Annonces Gratuites .....	p. 11
Sister Cities .....	p. 11
Anciens Combattants .....	p. 11
Création d'un poste de Policier Municipal .....	p. 12
Maison de retraite « La Murelle » .....	p. 13
Foyer Rural .....	p.14
La Ligue contre le Cancer .....	p. 14
Garderie Municipale .....	p. 15
Rappel : Cartes Grises .....	p.16
À venir .....	p.16
Recensement militaire .....	p.16

L'association Loisirs et Découvertes fait sa rentrée !

L'atelier de danses country a déjà repris aux horaires indiqués ci-dessous.

L'assemblée générale aura lieu courant octobre.

Cette année, l'association proposera plusieurs ateliers : cuisine, sorties découvertes ainsi que la quatrième édition de « Laurens en chœurs ».

Nous serons aussi en charge de l'organisation du loto du Téléthon.

Si de votre côté, vous avez envie de faire découvrir un loisir, une passion, d'animer un atelier de manière ponctuelle ou régulière, n'hésitez pas à nous rejoindre !



**RENTREE 2017 - 2018**  
**DE L'ATELIER DE**  
**DANSES COUNTRY**  
À LA SALLE POLYVALENTE DE LAURENS

Rendez-vous

le lundi de 17h à 18h pour les confirmés  
le jeudi de 17h à 19h pour les débutants  
le vendredi de 17h à 18h pour les confirmés

L'atelier est ouvert gratuitement  
Adhésion à l'Association  
Loisirs & Découvertes pour l'année :  
1 personne : 12 € - le couple : 20 €

Renseignements auprès de  
Francette au 04 67 90 20 85



## Recensement de la population



Du 18 janvier au 17 février 2018, aura lieu le recensement de la population.

Durant cette période, un agent recenseur, recruté par la Mairie, se présentera à votre domicile et vous remettra :

- une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;
- des notices explicatives.

Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à les compléter.

Vous pourrez répondre à ce questionnaire par internet (plus rapide et moins contraignant).

Si vous répondez sur papier, l'agent recenseur viendra récupérer les documents complétés quelques jours plus tard, à un moment convenu ensemble. Vous pouvez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la Direction Régionale de l'Insee.





## Quelques travaux communaux en cours...



### PARC DE LA SOURCE

- Pose d'une toiture neuve
- Peinture des poteaux



### CIMETIERE

Le décroûtage et l'enduit des murs sont terminés, ainsi que la création d'un muret. La pose d'un banc et un arbre sont à venir.



### REMISE EN ETAT DE LA SALLE DU BAS DE L'ANCIENNE MAIRIE

- Modification du tableau électrique
- Décroûtage des murs pour cause de salpêtre
- Pose de toile de verre (isolant contre l'humidité)
- Remise au goût du jour des peintures (murs et plafonds)



### GARDERIE MUNICIPALE

Début des travaux d'aménagement extérieurs de la Garderie Municipale pour la place de parking Handicapé. Les plantations, espace vert, sont prévues pour novembre.





## AUTOMNE AU JARDIN, CE QU'IL FAUT FAIRE

Les dernières douceurs de l'année se mêlent aux couleurs flamboyantes des feuillages automnaux.

Les feuilles se détachent des arbres pour former progressivement un très beau tapis teinté de jaune, d'orange et de rouge.

L'automne est une des plus belles périodes de l'année et certainement l'une des plus agréables au niveau du jardinage !

### Rosiers en octobre

- Les rosiers remontants sont capables de fleurir jusqu'aux premières gelées à condition de retirer les fleurs fanées de votre rosier au fur et à mesure.
- Continuez à enlever les mauvaises herbes qui poussent autour des rosiers.
- Il arrive souvent qu'avec l'humidité automnale certains rosiers soient touchés par des champignons qui provoquent un jaunissement des feuilles et leurs chutes. Ramassez-les au fur et à mesure et détruisez-les.

### Fleurs du jardin au mois d'octobre

C'est le mois de la plantation des vivaces mais aussi de la division des touffes. Vous commencerez à protéger les plantes en pot les plus fragiles. Garnissez vos jardinières d'automne.

- Plantez les chrysanthèmes achetés en pot afin de leur garantir une belle floraison au mois de novembre.
- Continuez à arracher les annuelles qui ne fleurissent plus.
- Commencez à planter les bisannuelles qui fleuriront à l'automne ou au printemps : Myosotis, primevère, pensée d'automne, giroflée ravenelle
- Commencez à planter les bulbes de printemps : Tulipe, narcisse ou jonquille, fritillaire, muscari, perce-neige, jacinthe, crocus, cyclamen
- Procédez à la division des touffes de plantes vivaces pour les multiplier.
- Plantez les plantes de terre de bruyère

### Potager en octobre

Après un été abondant en récolte, voici venu le temps des légumes d'hiver et des derniers légumes d'été. Si certaines parcelles doivent rester vierge jusqu'au printemps prochain, semez des engrais verts pour amender votre terre naturellement.

- Finir de récolter les derniers légumes d'été comme les tomates, aubergines, courgettes, poivrons
- Rentrez les légumes d'automne déjà mûrs dans un endroit sec, aéré et frais (environ 10 à 12°C) pour les conserver au mieux.
- Récoltez poivrons, carottes, navets et betteraves lorsqu'ils auront atteint leur maturité.

### Bouturer à la Sainte Catherine (novembre)

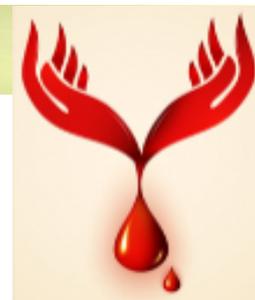
« À la Sainte Catherine, tout bois prend racine »... Cet adage du 25 novembre fait allusion au bouturage à bois sec des végétaux. La fin de l'automne est en effet la bonne saison pour prélever des boutures sur les rameaux ligneux, âgés de 1 à 2 ans, puis les planter en pépinière, en terrine ou en pot.

Essayez avec le rosier, le weigelia, le mahonia, la vigne, le cornouiller, le fusain,...





# Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles



**Notez dans votre agenda :**

Les bénévoles de l'amicale vous donnent rendez-vous  
aux prochaines collectes :

le 19 Octobre 2017

et pour 2018, les 1<sup>er</sup> Février, 31 Mai et 4 Octobre.

\*\*\*\*\*

## LE DON du SANG : qui peut donner à qui et qui peut recevoir de qui ?

Dans un numéro précédent de « La Source Laurentienne », nous avons expliqué les 2 systèmes des groupes sanguins :

- **Le système ABO**, le plus courant comprend les 4 groupes sanguins A, B, AB et O.
- **Le système Rhésus** qui lui est associé indique si on est positif (+) ou négatif (-).

À partir de ces 2 systèmes, on distingue 8 groupes : A+, A-, B+, B-, AB+, AB-, O+ et O-  
et on détermine la compatibilité entre le donneur et le receveur.

Deux règles doivent être respectées pour assurer la compatibilité :

### Règle 1 : les Rhésus

Un rhésus moins peut donner à un rhésus plus mais un rhésus plus ne peut pas donner à un rhésus moins

### Règle 2 : les Groupes

A peut donner à A et à AB, B peut donner à B et à AB, O peut donner à O, à A, à B et à AB.

Donc, à partir de ces 2 règles, on établit le tableau ci-dessous

		DONNEUR							
		O-	O+	B-	B+	A-	A+	AB-	AB+
RECEVEUR	AB+	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	AB-	✓	✓	✓		✓		✓	
	A+	✓	✓			✓	✓		
	A-	✓				✓			
	B+	✓	✓	✓	✓				
	B-	✓		✓					
	O+	✓	✓						
	O-	✓							

Les personnes appartenant au groupe sanguin O- sont très spéciales car elles peuvent donner du sang à tous les autres groupes mais elles ne peuvent recevoir du sang que de leur type de sang, ce qui est relativement contraignant. **Ce sont des donneurs universels.**

Les individus du groupe AB+ peuvent quant à eux recevoir les globules rouges et les plaquettes de n'importe quel groupe. **Ce sont les receveurs universels.**

**C'est le rôle de l'EFS (Établissement Français du Sang) de garantir la sécurité transfusionnelle et notamment la compatibilité sanguine** entre la poche de produit sanguin et le receveur à qui elle est destinée.

Pour donner son sang, il n'est pas nécessaire de connaître son groupe sanguin. Celui-ci sera déterminé par les analyses que réalise l'EFS à l'issue de votre don.

**Chaque groupe sanguin est important.**



# CENTRE DE SAUVEGARDE



FAUNE EN DETRESSE - CENTRE DE LA LPO HERAULT

À VILLEVAYRAC, le Centre Régional de Sauvetage de la Faune Sauvage de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) Hérault reçoit, en moyenne, chaque année 2 500 oiseaux et mammifères (90 % d'oiseaux et 10 % de mammifères) provenant de l'Hérault mais également de départements voisins (Aude, Gard, Pyrénées Orientales, ...).

Une grande partie des espèces accueillies par le centre de sauvegarde sont protégées par l'article L411-1 du Livre IV "Faune et Flore" du Code de l'environnement consolidé le 17 Mai 2010. Ainsi "la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat" sont interdits. Ces espèces animales font partie d'un patrimoine commun que chacun doit protéger. Aller à l'encontre de ces interdictions peut valoir de lourdes sanctions allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15.000 € d'amende (Article L415-3).



Les centres de sauvegarde viennent en aide à cette faune sauvage en détresse. Ces établissements sont réglementés par l'arrêté du 11 Septembre 1992 afin "d'héberger, soigner et entretenir les animaux de la faune sauvage momentanément incapables de pourvoir à leur survie dans le milieu naturel". Le centre de sauvegarde doit alors attester de la provenance et du devenir de chaque animal accueilli auprès d'organismes de contrôle comme l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), les services vétérinaires, l'ONF (Office National des Forêts) et la gendarmerie.



Ainsi le centre de sauvegarde doit tenir à jour un registre officiel d'entrée (base de données informatique et papier).

Bien que le transport d'espèce sauvage soit strictement interdit, un particulier peut conduire l'animal au centre de sauvegarde, s'il a préalablement averti ce dernier.

Les particuliers sont les premiers à téléphoner et à amener les animaux sauvages en détresse au centre, mais les mairies, les services de police et de pompiers, les entreprises et les associations contactent également assez régulièrement la LPO.

Ces espèces animales font partie d'un patrimoine commun que chacun doit protéger.

Les coresponsables de l'unité de soin de VILLEVAYRAC sont toutes deux détentrices du certificat de capacité délivré par la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) justifiant de leurs connaissances et leur expérience (2 ans d'expérience demandés pour la faune sauvage). Ce document acquis garantit le bien-être des animaux captifs et la sécurité des personnes.

Concernant l'ouverture de l'établissement, l'arrêté du 11 Septembre 1992 interdit la visite par le public.

Toutefois, le parc pédagogique, attenant à l'unité de soins du Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la LPO Hérault à VILLEVAYRAC, est lui ouvert à tous de 9h à 17h, 7j/7. Des visites sont proposées régulièrement, n'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne (<http://occitanie.lpo.fr>).

Afin d'en faire un véritable lieu de sensibilisation, d'éducation et de formation, le site dispose :

- de caméras à l'accueil permettant d'observer les pensionnaires en réhabilitation au sein des volières
- d'un parcours d'interprétation panneau et numériques (flashcodes à découvrir avec des tablettes mises à disposition)
- de jeux pour enfants installés sur la palissade
- d'une exposition permanente "faune sauvage en détresse" installée en extérieur
- d'une exposition photo temporaire "garrigues printanières" installée en intérieur
- d'une salle de conférence
- l'accessibilité PMR est en cours de réalisation





# Médiathèque



Le 30 Septembre, la Médiathèque Municipale a proposé une pièce de théâtre intitulée « Y a quèqu'chose qui cloch' l'à d'dans », comédie de Michel SOULAIROL.

C'est devant un public nombreux que la Compagnie de Riquet a joué cette pièce complètement déjantée. Une belle tranche de rigolade !!



## Remerciements :

Le personnel de la Médiathèque remercie chaleureusement les personnes qui, tout au long de l'année, nous donnent des livres.

Merci également à Mme BOUISSON Christine pour l'écran de télévision et à Mr BOUSQUET pour la grande bibliothèque qui nous permettra de ranger pas mal de livres.



Merci

## À venir :

- Vendredi 17/11/17 à 19h à la Salle des Associations (Mairie) : adaptation théâtralisée du roman « Le vin bourru », de Jean-Claude CARRIERE, par Gilles BUONOMO.
- Samedi 16/12/17 à 15h30 à la Salle des Associations (Mairie) : conte pour enfants « Bouquet de Noël » par Stéphanie RONDOT.



## PLUIE-INONDATION LES 8 BONS COMPORTEMENTS en cas de pluies méditerranéennes intenses

Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéen connaissent des épisodes de pluies intenses (également appelés épisodes cévenols) pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. **Les épisodes de pluies méditerranéennes se produisent principalement durant la période de septembre à mi-décembre.**

### 15 départements de l'arc méditerranéen concernés :

Alpes-de-Haute-Provence, Alpes Maritimes, Ardèche, Aveyron, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Drôme, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse.

### Les 8 messages de comportements à adopter pour l'ensemble des populations concernées par le risque inondation sont :

**JE M'INFORME** et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels

**JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS**

**JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES**, de mes voisins et des personnes vulnérables

**JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU** et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts

**JE NE SORS PAS** Je m'abrite dans un bâtiment et sur tout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre

**JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE**

**JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED** Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture

**JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE**, ils sont en sécurité

**JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE**  
 ● Phénomènes localement dangereux  
 ● Phénomènes dangereux et étendus  
 ● Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

**J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ**  
 Rade et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, produits d'hygiène, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousses de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

**JE NOTE LES NUMÉROS UTILES**  
 Ma mairie  
 112 ou 18 Pompiers  
 15 SAMU  
 17 Gendarmerie, Police

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
#pluieinondation

[www.vigicrues.meteofrance.com](http://www.vigicrues.meteofrance.com)  
VIGICRUES

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
SAIP

- Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels ;
- Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements ;
- Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables ;
- Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts ;
- Je ne sors pas, je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre ;
- Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage ;
- Je ne m'engage ni en voiture ni à pied : pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture ;
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité

### Les pluies méditerranéennes intenses : qu'est-ce que c'est ?

Le phénomène des pluies méditerranéennes intenses.

Les régions de France les plus exposées à des pluies diluviennes pouvant apporter plus de 200 litres/m<sup>2</sup> ou plus (1 litre/m<sup>2</sup> = 1 mm d'eau) en une journée se situent principalement en bordure de la Méditerranée, même si le phénomène a déjà été observé sur d'autres départements de la moitié sud de la France. 200 litres/m<sup>2</sup>, c'est environ le tiers de ce qui tombe en moyenne à Paris en un an ! Lorsque cette quantité tombe sur une large étendue, le volume d'eau précipité est énorme.

Ainsi, trois à six fois par an en moyenne, de violents systèmes orageux apportent des précipitations intenses sur les régions méditerranéennes, du Roussillon à la Provence, en passant par la vallée du Rhône. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures ou quelques jours. Ces épisodes méditerranéens sont liés à des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de Méditerranée qui peuvent générer des orages violents, parfois stationnaires. Ils se produisent de façon privilégiée en automne, moment où la mer est la plus chaude, ce qui favorise une forte évaporation. Plus la température de la mer est élevée, plus les risques d'épisodes cévenols sont importants. L'arrivée d'air froid en altitude est également un élément concourant à l'intensification de la convection.

Le terme "cévenol" est souvent employé abusivement pour caractériser tout épisode apportant des pluies diluviennes sur les régions méridionales. Il est vrai que le massif des Cévennes est réputé pour l'intensité des épisodes qui l'affectent, mais de telles situations fortement pluvieuses frappent régulièrement tout l'arc méditerranéen et sont donc loin d'être exclusivement "cévenoles".

Au-delà de l'influence de la mer Méditerranée citée plus haut, les situations génératrices de fortes pluies cévenoles peuvent être de deux types.

# Episodes Cévenols (suite)

Celles où l'influence du relief est prépondérante : l'exemple cévenol illustre parfaitement l'influence du relief sur les régimes de précipitations. Lorsque qu'une masse d'air chaude et humide, poussée par des vents de basses couches, vient buter contre une barrière montagneuse, elle se soulève le long du relief. Avec l'altitude, elle se refroidit et la grande quantité de vapeur d'eau qu'elle contient se condense avant de finir par retomber sous forme de fortes précipitations. Les Cévennes ne sont pas le seul relief proche de la mer : des précipitations avec forçage orographique concernent également les Pyrénées, les Alpes ou la Corse. Ce lien fort avec le relief conduit souvent à des précipitations qui se concentrent sur un périmètre géographique réduit. Le dernier épisode cévenol majeur de ce type date de novembre 2011, où en 5 jours (du 1er au 5), les cumuls ont atteint les 1000 litres/m<sup>2</sup> sur l'Ardèche.

Celles où l'activité orageuse est principalement liée aux conditions météorologiques : ces systèmes orageux ne couvrent alors pas forcément des zones très étendues, mais génèrent de très fortes intensités de précipitations (dépassant souvent les 100 litres/m<sup>2</sup> à l'heure). Ils peuvent parfois se régénérer (on parle alors de cellules stationnaires) en créant une vaste bulle d'air froid de surface, qui agit alors comme un relief ou un obstacle, en soulevant la masse d'air toujours au même endroit. De tels épisodes ont été observés, par exemple, le 22 septembre 1993 à Aix-en-Provence, le 6 septembre 2010 à Cavaillon, le 1er décembre 2003 à Marseille, le 29 septembre 2014 et le 23 août 2015 à Montpellier.

Finalement, ces forts cumuls peuvent atteindre plusieurs centaines de litres/m<sup>2</sup> (200 litres/m<sup>2</sup> en 24 heures et plus, avec une intensité horaire pouvant atteindre les 100 litres/m<sup>2</sup>), sur des bassins versants où le ruissellement peut se concentrer rapidement. Les cours d'eau gonflent et peuvent provoquer des inondations torrentielles avec des débordements importants. L'imperméabilisation des sols, en zone urbaine notamment, contribue à accentuer ces ruissellements.

## Bien préparer son kit de sécurité

Quel kit de sécurité face à une inondation ?

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels. Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer plus rapidement possible.

### Le kit de sécurité se compose de :

- Radio et lampes de poche avec piles de rechange
- Bougies, briquets ou allumettes
- Nourriture non périssable et eau potable
- Médicaments
- Lunettes de secours
- Vêtements chauds
- Double des clés
- Copie des papiers d'identité
- Trousse de premier secours
- Argent liquide
- Chargeur de téléphone portable
- Articles pour bébé
- Nourriture pour animaux

**JE CONNAIS  
LES NIVEAUX DE VIGILANCE**

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

#PLUIEINONDATION

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**NUMÉROS  
D'URGENCE**

WWW.HOPTOYS.FR

**POLICE-SECOURS  
17**

**SAPEURS-POMPIERS  
18**

**SAMU  
15**

**NUMÉRO D'URGENCE  
pour les personnes sourdes et malentendantes  
114**

**APPEL  
D'URGENCE  
EUROPÉEN  
112**

Les pictogrammes sont réalisés avec le logiciel Symwriter vendu sur [www.hoptoys.fr](http://www.hoptoys.fr)

# Journée du Patrimoine

République Française  
Département de l'Hérault



Le Samedi 16 Septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, la Municipalité a ouvert les portes de la Mairie pour une visite guidée. Une vingtaine de personnes ont découvert (ou redécouvert) l'histoire du château et ses belles salles.

La Maison du Peuple était également ouverte ; Une opportunité d'en connaître l'historique et, pour ceux qui l'ont connue à ses heures de gloire, de se remémorer des souvenirs heureux.

Cette belle journée s'est poursuivie par un récital de piano offert par la Municipalité.

Monsieur Philippe CAUCHI POMPONI, pianiste de talent, a su captiver le public d'une cinquantaine de personnes, sans oublier de faire rire ce dernier par de fines pointes d'humour.

Après le récital, applaudi avec ferveur, un verre de l'amitié a été partagé entre l'artiste, le public et les élus. Un moment fort agréable !





## Entre Laurentiens – Annonces gratuites

Publiez  
une  
annonce

N°003EL

Une G rontologue / Formatrice est   votre  coute pour toutes questions ou formations en rapport avec les personnes devenues  g es.

Contact : Mme MONNET-SANTUCCI

T l. : 06 59 05 47 93

J'ach te



Je donne

J' change

Je vends



## Sister Cities



L'association Sister Cities a pour but de r unir les personnes de diverses nationalit s, d'en favoriser les  changes, de partager les us et coutumes de chacun.

Le langage  tant partie int grante de ces  changes culturels, nous vous proposons d'instaurer des cours d'anglais ou d'espagnol (voire les deux, selon les demandes).

Si cela vous int resse, merci de contacter Marie-Claude

- par mail   [sistercitieslaurens@gmail.com](mailto:sistercitieslaurens@gmail.com)
- par texto (pas d'appel t l phonique) au 06 83 26 57 73



## ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants de LAURENS vous attendent nombreux lors de la Comm moration du 11 Novembre.

Rendez-vous   11h30 au Monument aux Morts.

Cette c r monie sera suivie d'un repas   13h30   la Salle Polyvalente.

Les inscriptions se feront les 2, 3 et 7 novembre 2017   18h00 au local des Anciens Combattants.



Bienvenue   vous !

**ANCIENS COMBATTANTS  
LAURENS**

Regard et poignée de main franche, Pierre FERNANDEZ inspire le respect et la confiance. Vous l'avez sans doute croisé ces dernières semaines. En effet, depuis le 11 septembre, un Policier Municipal a intégré les services communaux de LAURENS.

Les missions qui lui ont été confiées sont principalement liées au service de la population que ce soit dans la lutte contre les incivilités diverses comme le respect des dépôts sauvages près des containers, les déjections canines trop nombreuses sur le village. À l'écoute de tous, il veillera au bon respect des règles élémentaires qui régissent le savoir-vivre quotidien.

### **Monsieur FERNANDEZ, quel est votre parcours ?**

« Bonjour, je me présente. Je m'appelle Pierre FERNANDEZ et j'ai 34 ans. Avant d'être Policier Municipal, j'ai servi pendant 8 ans au sein de la Police Nationale à PARIS. Par la suite, j'ai servi le service de Police Municipale de la commune de THÉZAN-LES-BÉZIERS durant 6 ans. »

### **Quels sont vos objectifs, ceux fixés par la Mairie et quel est votre rôle ?**

« Mon rôle est multiple. Je suis le lien entre la population et la municipalité et mes missions sont nombreuses. D'abord, la prévention et la surveillance dans le cadre des troubles de toutes natures, la circulation routière, le stationnement, la protection des biens et des personnes, des rentrées et sorties d'école, l'environnement (depuis la salubrité des bâtiments communaux et la tranquillité publique jusqu'aux chenilles processionnaires ou frelons asiatique ou encore les chiens errants). Je suis également en charge de la vidéo protection selon les besoins.

J'assure une présence auprès de la population, un "ilotage" dans un cadre de courtoisie et de respect mutuel. Plus généralement, j'informe la mairie des problèmes rencontrés ou signalés et, éventuellement, j'ai la possibilité d'utiliser les moyens prévus par la loi, coercitifs si besoin est.

J'ai un lien direct avec la Gendarmerie de MURVIEL-LES-BÉZIERS, compétente sur le secteur. »

### **Que peut-on dire aux Laurentiennes et Laurentiens qui ne vous connaissent pas encore ?**

« Qu'ils peuvent me contacter par le biais de la mairie, ou prendre rendez-vous, ou bien encore venir à ma rencontre lors de mes patrouilles extérieures pour tout problème ou soucis de voisinage ou autre. J'ai également une adresse mail dédiée sur laquelle je pourrai être joint : [police.laurens@orange.fr](mailto:police.laurens@orange.fr)

Je reste à l'écoute. Je suis quelqu'un d'accessible et présent, pour et au service des Laurentiennes et Laurentiens. »

### **Quel est votre sentiment après cette prise de fonction ?**

« J'ai été très bien accueilli ! Le village est particulièrement agréable. J'ai tout de suite pu travailler efficacement en lien avec les services de la mairie, les services techniques, la gendarmerie et autres acteurs de la commune.

Ce qui m'a poussé à postuler était la nouveauté, la création d'un poste de Policier Municipal. Un défi intéressant à relever pour ma part. J'espère sincèrement être à la hauteur des attentes de la commune. »





## Maison de Retraite « La Murelle »

Nous avons à la maison de retraite « La Murelle » quelques plantations (pieds de vignes, tomates cerise et fraisiers à la disposition des résidents).

Au début du mois de septembre, nous avons récoltés les fruits de notre labour et nous avons pu également faire notre mini vendange (3 grappes de raisin fort bons...)



À l'occasion des Journées du Patrimoine, deux sorties aux écluses de FONSERANES de BÉZIERS ont été organisées le vendredi 15, et le mardi 19 septembre. Mesdames LAFFOND et VENTURI nous ont gentiment accompagnés. Les résidents de « La Murelle » ont pu visiter le site récemment réhabilité des fameuses Neuf Écluses. Des après-midi très appréciés par nos séniors. Pour l'occasion, la Maison de Retraite avait été partiellement décorée de photographies du Canal du Midi.



# Foyer Rural



L'assemblée du Foyer Rural s'est tenue le 15 septembre 2017.

Nos plus vifs remerciements vont aux membres sortants et notamment à Mme MONTEL Annick qui a tenu la barre du Foyer Rural si longtemps.

Mme MONTEL quitte sa fonction de présidente mais continuera à s'occuper de la section de belote.

Mme LE GAL assurera dorénavant la présidence, assistée de Mme LAZZARINI. Mr FERROTIN s'occupera de la trésorerie et Mr LENOBLE du secrétariat, assisté de Mme FERROTIN.

Les activités ont repris en septembre. La liste et les horaires sont disponibles sur le site de la mairie à la rubrique : Présentation/Associations.

Une nouveauté :

→ Cours de chant, depuis le 4 octobre 2017.

D'autres activités pourraient être rajoutées en cours d'année en fonction du nombre de personnes intéressées (échecs, danses de salon).

Les prochains rendez-vous à noter dans vos agendas sont :

- loto le dimanche 5 novembre 2017
- marché de Noël le samedi 9 décembre 2017

Le Foyer Rural remercie encore les bonnes volontés passées et également à venir.

Toute aide permanente, ou occasionnelle, est la bienvenue et concourra à la pérennité de la vie de notre Foyer Rural.



## La Ligue contre le Cancer

Les membres du Comité de la Ligue contre le Cancer vous font part de la reprise de leurs activités.

La première manifestation sera le loto du 29 Octobre 2017.

Nous comptons sur votre participation et votre générosité.

Venez nombreux, la Ligue a besoin de nous tous.

Merci à tous !!



**MARCHESAN Paul**  
PLOMBERIE ELECTRICITE  
**0660522698**  
paulmarchesan@yahoo.fr  
26, avenue de la Gare  
34480 LAURENS  
Siret : 447 613 589 000 46

**PVC-ALU-BOIS**  
NEUF RENOVATION GARANTIE DECENNALE  
**M** Menuiserie **R**ossignol  
menuisierrossignol@free.fr 15, Chem du Terras - 34480 LAURENS  
CUISINES - PORTES - VOILETS ROULANTS  
FENETRES - ESCALIERS - PORTAILS...  
Tel: 09.53.67.36.34  
GSM: 06.20.71.25.29

# GARDERIE



Toute l'équipe de la garderie municipale, tient à remercier Mr et Mme CREVAUX pour le don généreux d'une télévision et d'un meuble qui va permettre à nos chers bambins de passer de bons moments de détente.



Un grand merci également aux parents qui nous font dons de divers jeux et jouets pour le plus grand plaisir de nos têtes blondes, sans oublier les achats neufs, offerts par la Municipalité.



## Horaires d'ouverture :



- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
  - ⇒ 7h30 - 8h20 / 11h30 - 12h15 / 16h30 - 18h00
- Mercredi
  - ⇒ 7h30 - 12h00
  - ⇒ Accueil des enfants ⇒ de 7h30 à 8h30 / Sortie des enfants ⇒ de 11h30 à 12h00
- Mercredi, Jeudi et Vendredi (uniquement les premières semaines des vacances scolaires)\*
  - ⇒ 7h30 - 12h15 / 13h15 - 17h15
  - ⇒ Accueil des enfants ⇒ de 7h30 à 8h30 et de 13h15 à 13h45
  - ⇒ Sortie des enfants ⇒ de 11h30 à 12h00 et de 17h00 à 17h15

\* : Restauration possible à la cantine ces jours là (3,40 €)

Les mercredis et 3 jours par vacances scolaires, nous proposons diverses activités manuelles, sportives, ludiques et éducatives en fonction des saisons et de l'âge des enfants.

### Exemples :



- Fabrication de jus de raisin,
- Déguisements pour Halloween ou le carnaval,
- Décorations de Noël,
- Pêche aux canards,
- Balades,
- Football, etc...



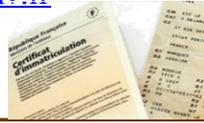


## RAPPEL : CARTES GRISES

Depuis le 13 octobre 2017, les dossiers de demande d'immatriculation ne sont plus pris en charge par les mairies.

Pour faire votre demande, allez sur le site internet de l'ants :

<https://immatriculatio.ants.gouv.fr>



- 19/10 : Dons du Sang ..... Donneurs de Sang
- 27/10 : Soirée Belote ..... Foyer Rural
- 03/11 : Soirée Belote ..... Foyer Rural
- 04/11 : Repas de Fin d'année ..... Pétanque
- 11/11 : Cérémonie Commémorative et repas ..... Anciens Combattants
- 18/11 : Repas de Fin d'année ..... Club du 3° Âge
- 01/12 : Soirée Belote ..... Foyer Rural



*Lotos tous les dimanches à 16h  
A la Salle Polyvalente  
Sauf les 24/12 et 31/12*

## Recensement militaire

Il est obligatoire pour les jeunes filles et les jeunes gens nés en Octobre, Novembre et Décembre 2001.

Ils doivent se rendre à la Mairie, munis du livret de famille des parents, de leur carte d'identité (ou décret de naturalisation), et d'un justificatif de domicile.



*Abbaye Sylva Plana*

*Caveau et Bar à Tapas  
13 ancienne route de Bédarieux  
34480 Laurens*

*Les couvertures d'hiver sont :  
Tous les midis du lundi au vendredi  
le samedi ouverture du caveau uniquement*

*Réservation au 04.67.93.43.55*

**FAUGERES DECOR**  
Peinture, Décoration, Revêtement Sols et Murs

Christophe LAINE  
1 Impasse Fouisso  
34480 LAURENS  
Tel/Fax : 04.67.26.66.48  
Email : faugeres.decor@orange.fr  
Site : www.faugeres-decor34.com



**LE FOURNIL  
LAURENTIEN**  
Artisan  
Boulangier - Pâtissier

Mr TADEI Jérôme  
Melle CLARIOND Christelle

**04.99.47.08.96**

Route des Prés  
Bâtiment 1

34480 LAURENS

contact.tadei@laposte.net

### La source Laurentienne

Mairie de Laurens      Directeur de la publication : François ANGLADE  
1, rue du Château      Mise en page : Service administratif de la mairie  
34480 LAURENS      Reproduction : Combes Hund à 700 exemplaires  
Distribution : FPNS aux habitants de LAURENS  
Téléphone : 04 67 90 28 02      Dépôt Légal : à parution.  
Télécopie : 04 67 90 14 19  
Messagerie : mairie.laurens@wanadoo.fr  
Site Web : www.mairie-laurens.fr

